



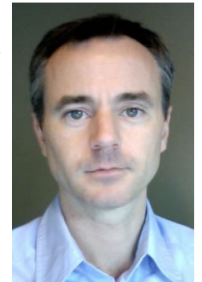
Edito

Autrement profitable par Luc Bontemps, Président

En France, elles sont 200 000 à donner la primauté aux personnes sur la recherche de profit. 200 000 associations, mutuelles ou coopératives qui génèrent 10 % du PIB et 10 % des emplois. Bientôt elles formeront un secteur défini par la loi (lire ci-dessous), celui de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), dont les grands principes seront clairement définis : gouvernance démocratique, gestion désintéressée et lucrativité limitée. Les sociétaires de la Cofides y adhèrent déjà, et en ont notamment fait la preuve l'an dernier en acceptant que leurs comptes courants solidaires ne versent aucun rendement. Notre dernière Assemblée Générale, le 29 juin dernier, a rétabli leur rémunération à 0,5% d'intérêt annuel, auquel nombre d'entre vous, comme chaque

année, décideront de renoncer. En définissant l'ESS, la future loi vise à mieux la structurer, par exemple en sécurisant juridiquement les subventions, de façon à ce que les associations ne soient pas financées uniquement par la mise en concurrence et les appels d'offres.

Un bon point pour nos partenaires associatifs comme le Siad, aux côtés de qui nous avons contribué le mois dernier à accompagner neuf migrants dans leurs projets d'entreprise au Mali (lire page 2). Neuf migrants à qui une gestion dénuée d'un intérêt purement financier est autrement profitable.



L'économie sociale et solidaire enfin reconnue



Le projet de loi encadrant l'économie sociale et solidaire (ESS) est achevé et devrait être présenté au Parlement à l'automne prochain.

Le futur texte marquera pour la première fois la reconnaissance de l'ESS par le législateur, dans le but de donner aux structures qui la composent une stabilité juridique qui faisait jusqu'alors défaut à leur essor. L'agrément «d'entreprise solidaire», dont la Cofides bénéficie depuis 2002, sera profondément remanié.

D'une part, son obtention, qui jusque-là dépendait principalement des conditions d'emploi des salariés et de rémunération des dirigeants, sera dorénavant soumise au respect des principes de l'ESS, tels que la gouvernance démocratique, la lucrativité limitée ou la gestion

désintéressée. D'autre part, l'agrément sera réservé aux entreprises recherchant une utilité sociale, celle-ci étant définie comme une activité soit orientée vers des personnes vulnérables, soit participant à la cohésion territoriale ou à la préservation du lien social, soit concourant à la transition écologique. Rappelons que cet agrément donne à nos sociétaires le droit aux réductions fiscales dites Tpea et Madelin. Afin de le conserver, notre coopérative sera probablement amenée, en fonction des décrets d'application, à préciser dans ses statuts sa politique de rémunération des salariés.

Autre mesure qui nous concerne directement, celle prévoyant de porter à 50%, au lieu de 20%, la part de capital que peuvent détenir les collectivités territoriales dans une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) – pour rappel, la forme de coopérative que nous avons adoptée l'année dernière.

Agenda

Gala de la Cofides

La Cofides vous invite à sa 4ème soirée de gala, le 5 novembre prochain, au Comptoir Général (80 quai de Jemmapes, 75010 Paris). Elle portera sur «la finance solidaire au service des migrants».

Forum mondial de Convergences

Les 17, 18 et 19 septembre 2013 se déroulera la 6ème édition du Forum Mondial Convergences au Palais Brongniart. Pour plus d'infos : <http://c2015.org/>

Actualités

Neuf entrepreneurs sur le départ : direction le Mali

En juin dernier, neuf porteurs de projet migrants, la plupart d'origine malienne, ont assisté à une formation financière organisée par la Cofides Nord-Sud. A l'exemple de Mamadou Dia (lire interview ci-dessous), ils poursuivent tous le même objectif : retourner vivre au Mali et y développer une activité professionnelle. Monter un restaurant, ouvrir une alimentation générale, se lancer dans l'embouche bovine ; ce ne sont pas les idées qui manquent à ces futurs entrepreneurs, mais plutôt un accompagnement dans leur démarche.

Ce qu'ils ont trouvé tout d'abord auprès du Siad, une ONG partenaire qui les a suivi et aidé au cours de plusieurs mois à construire leur projet. Puis auprès de la Cofides, dont la formation vise à approfondir leurs connaissances en gestion financière. Celle-ci se déroule sur trois jours et autant d'étapes : présentation des particularités du secteur bancaire africain ; introduction aux éléments financiers du business plan ; et gestion quotidienne de l'entreprise. Pour terminer, chaque participant passe un entretien personnel avec un formateur, qui évalue ses capacités à défendre son projet devant un banquier, et l'aide à mieux construire son argumentaire de demande de crédit.

Pour rappel, la Cofides participe depuis 2010 aux côtés du

Siad à son programme d'accompagnement de migrants. Une population à laquelle notre coopérative portera d'ailleurs un intérêt tout particulier lors de son prochain Gala annuel organisé le 5 novembre prochain autour du thème de « la finance solidaire au service des migrants. »

Les entrepreneurs face aux formateurs de la Cofides Nord-Sud



INTERVIEW

« L'entretien de simulation avec un banquier est particulièrement utile »

Mamadou Dia, animateur scolaire



Bénéficiaire du programme d'accompagnement des travailleurs migrants du Siad, Mamadou Dia, 57 ans, revient sur son parcours et son projet d'embouche bovine au Mali, pour lequel il a suivi la formation financière de la Cofides.

Êtes-vous originaire du Mali ?

Non, je suis mauritanien d'origine. Mes parents ont eux décidé de s'installer au Mali lorsque j'avais 10 ans. Mon oncle mauritanien m'a alors adopté et gardé auprès de lui.

En grandissant j'ai décidé de poursuivre des études supérieures en agronomie. En 1985, j'ai obtenu une bourse qui m'a permis de terminer mon apprentissage à Paris. Vers la fin de mon cursus j'y ai obtenu le statut de réfugié politique, la Mauritanie traversant alors une vague d'instabilité. Ce n'était pas mon désir de rester en France, j'ai toujours voulu retourner en Afrique. Aujourd'hui je suis animateur dans les écoles et centres de loisirs du 20ème à Paris. J'adore être au contact des enfants, de plus cela me laisse assez libre de voyager au Mali.

Pour y préparer votre future activité professionnelle ?

En effet, je veux y faire de l'embouche bovine, une technique d'élevage qui consiste à engraisser du bétail en le nourrissant bien, pour pouvoir le revendre plus cher. Pour cela, je disposerai

d'une parcelle familiale dans le centre-ville de Kona, dans la région de Mopti. Je connais très bien le commerce de bovins, qui était l'activité de mon père au Mali.

Que vous a apporté la formation financière ?

Elle m'a été utile tant pour la gestion quotidienne de mon activité que sa pérennité. D'abord, elle m'a appris à établir un plan de trésorerie et à bien comprendre l'importance du fonds de roulement. Ensuite, elle m'a permis de mieux planifier le financement de mon entreprise sur les trois premiers exercices, de sorte à atteindre l'autonomie financière. Enfin, j'ai beaucoup retiré de l'exercice de simulation d'entretien avec un banquier. C'est bien de pouvoir s'y préparer et ainsi anticiper les questions.

Auriez-vous d'ailleurs un entretien prévu ?

Oui, prochainement, au bureau parisien de la banque malienne BNDA. Je sollicite un prêt de 2 635 000 Francs CFA, soit 4 000 euros, avec l'appui de la garantie Cofides. Si tout va bien j'irai au Mali pour y acheter les premières bêtes et les confier à un berger. Dans les premiers temps, je ferai des déplacements sur place tout en conservant mon activité à Paris, en attendant de pouvoir partir définitivement.

COFIDES Nord SUD 31, rue de Vincennes 93 100 MONTREUIL

Tél : 01 49 33 00 51 coordination@cofides.org / www.cofides.org